

- détecteur de mouvement
- détecteur de bris de verre
- détecteur de fumée



Le système d'alarme doit également être mis en marche en cas d'une absence de courte durée. Pendant la nuit, le système peut être activé partiellement pour que vous puissiez vous déplacer librement dans votre habitation.

INFORMATIONS ET CONTACT

Vous pouvez vous renseigner gratuitement sur tous les aspects de la prévention mécanique et électronique auprès du :

Service national de prévention de la criminalité
Cité Policière Grand-Duc Henri
1 A-F, rue de Trèves
L-2632 Luxembourg
☎ (+352) 244 24 4033
✉ prevention@police.etat.lu
🌐 www.police.lu

ZESUMME FIR IECH



Cité Policière Grand-Duc Henri
1 A-F, rue de Trèves
L-2632 Luxembourg

WWW.POLICE.LU



Version vom 30.11.2022



PRÉVENTION CAMBRIOLAGE MESURES MÉCANIQUES ET ÉLECTRONIQUES

ZESUMME FIR IECH

WWW.POLICE.LU

POLICE
LËTZEBUERG



- En règle générale, un cambriolage dure entre 5 et 10 minutes.
- Le cambrioleur utilise le plus souvent un tournevis pour forcer l'ouverture d'une fenêtre.
- Vous pouvez vous protéger contre le cambriolage.



LA PROTECTION MÉCANIQUE

LES PORTES

La Police conseille d'installer une porte d'entrée antieffraction selon la norme DIN EN 1627, d'une classe de résistance minimale RC2. Le vitrage de la porte devrait répondre à la norme DIN EN 356 et être équipé au minimum d'un vitrage feuilleté de la classe de résistance P4A.

La sécurité de la porte existante peut aussi être renforcée par une barre transversale ou une serrure supplémentaire.

LES FENÊTRES

Pour les constructions neuves ou les transformations, il convient d'installer au moins des fenêtres antieffraction de la classe de résistance RC2 selon la norme DIN EN 1627. Le triple vitrage ne suffit pas pour rendre l'effraction

plus difficile si aucun vitrage de sécurité feuilleté de la classe de résistance P4A selon la norme DIN EN 356 n'a été installé.

Les fenêtres existantes peuvent être renforcées par des dispositifs de sécurité supplémentaires à visser.

LES SOUPIRAUX, GRILLAGES ET VOILETS ROULANTS

Les fenêtres de cave (ou puits de lumière) peuvent être renforcées par des panneaux de tôle d'acier stables ou sécurisées par des grilles.



Les barres des grilles en acier devraient être d'une épaisseur d'au moins 18 mm et être ancrées à au moins 8 cm de profondeur dans la maçonnerie. L'espacement entre les barres ne doit pas dépasser 12 cm.

Les volets roulants en plastique (jalousies) sont conçus pour protéger l'habitation du soleil ou des regards indiscrets, mais ils ne représentent en aucun cas une protection efficace contre l'effraction.

Il est conseillé de les doter supplémentairement d'une fermeture stable, qui rend l'arrachage plus difficile. L'action de levage de l'extérieur peut

être empêchée par des dispositifs de blocage, montés dans le tiers supérieur du rail ou dans le caisson du volet.

LA PROTECTION ÉLECTRONIQUE

L'ÉCLAIRAGE

Les voleurs craignent la lumière. Particulièrement en automne et en hiver, lorsque les jours sont plus courts et les nuits plus longues, il est conseillé d'éclairer l'intérieur de votre maison par des minuteries électroniques.

LE SYSTÈME D'ALARME

Un système d'alarme peut être facilement installé par une entreprise professionnelle. Pour les bâtiments neufs, un système d'alarme câblé peut être prévu tandis que pour les immeubles existants, un système d'alarme sans fil peut être mis en place.



Les cambrioleurs évitent les maisons équipées d'un système d'alarme.



Le système d'alarme est individuellement programmable pour chaque objet et ses habitants et devrait comprendre les éléments suivants :

- centrale d'alarme avec sirène interne
- sirène extérieure sur la façade (bien visible)
- transmetteur d'alarme (module GSM)
- contacts magnétiques (fenêtre, porte, porte de garage)